



réAGIR

CAMPAGNE N° 25

> JANVIER 2007

Les partenaires de la campagne



GREENPEACE



MDRCF

Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures



la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



FEDERATION NATIONALE



POLES



La Garance Voyageuse

Partagez l'expérience et faites connaître le monde végétal



Biodiversité : L'État...d'urgence !

Pourquoi cette campagne ?

La biodiversité est le réservoir duquel nous tirons toutes nos ressources : elle nous nourrit, nous habille, nous soigne, nous chauffe... et rend quantité de services gratuits - purification de l'eau, recyclage de matière organique, production d'énergie etc. - estimés à plus du double des PNB de tous les pays réunis. Pourtant, parce que nous ne tenons pas assez compte de cette biodiversité, les espèces s'éteignent actuellement dans le monde à un rythme cent à mille fois supérieur au taux moyen observé dans l'histoire de la Terre. On estime que d'ici 2050, 30 à 40 % de la faune et de la flore aura été irrémédiablement rayé du globe. Oiseaux, amphibiens, mammifères, invertébrés, végétaux... notre planète connaît sa sixième extinction massive d'espèces.

La France porte une responsabilité importante dans la sauvegarde de la biodiversité planétaire : elle possède le deuxième domaine maritime du monde, et abrite des écosystèmes très variés, des littoraux aux montagnes, des forêts tropicales de

Guyane aux récifs coralliens d'Outre-mer. Mais la France se classe pourtant au 5^e rang mondial des pays hébergeant des espèces menacées d'extinction globale. Les raisons de cet écocide sont nombreuses :

fragmentation grandissante et recul des milieux naturels, intensification des pratiques agricoles et forestières, urbanisation galopante, surpêche, épandage massif de pesticides, changement climatique, introduction d'espèces invasives...

L'État français s'est donné

comme objectif de stopper la perte de biodiversité à l'horizon 2010. Mais malgré quelques mobilisations ponctuelles pour sauver certaines espèces menacées de disparition, il n'existe pas de politiques intégrées et cohérentes permettant de préserver la diversité biologique.

En se désolidarisant des écosystèmes qui l'entourent, l'espèce humaine obère ses chances de survie. Parce que la diversité biologique est une richesse inestimable, il est déterminant de recourir à l'État... d'urgence !



Agissez maintenant

et jusqu'au 31 décembre 2007 en envoyant les cartes postales ci-jointes aux ministres de l'Écologie et du Développement durable, de l'Agriculture et de la Pêche et aux présidents des Conseils régionaux

Les objectifs

La biodiversité française, une des plus riches d'Europe, subit les affres des activités incontrôlées de l'homme. La destruction et la fragmentation des milieux naturels, l'intensification des pratiques agricoles génèrent un effondrement biologique sans précédent. Parce que la perte de diversité biologique est irréversible, nous demandons :

Au ministère de l'Écologie et du Développement durable :

- de mettre en place un Réseau Ecologique National cohérent, reposant sur des espaces naturels reliés par des corridors écologiques ;
- de donner une définition légale à la notion de corridor biologique ;
- d'obliger que l'impact de fragmentation des nouveaux projets d'aménagements et d'infrastructures soit évalué, et que les mesures compensatoires prévues pour réduire cet impact aient une obligation de résultat et un suivi ;
- de respecter l'engagement de la France à réduire la perte de biodiversité pour 2010 en renforçant les moyens affectés à la Stratégie Nationale Biodiversité ;
- de créer une Agence nationale de la nature, conseil et assistance aux collectivités.

Au ministère de l'agriculture et de la pêche :

- de dégager du second pilier de la Politique Agricole Commune, un budget fléché sur les agricultures à haute valeur environnementale ;
- d'engager fortement les moyens de favoriser la constitution de corridors biologiques à l'aide de haies, bandes enherbées, mares, jachères ;
- de reconnaître les droits à utiliser, ressemer, échanger et protéger les semences de variétés non manipulées, qu'elles soient inscrites ou non au catalogue officiel, et d'interdire toute forme d'appropriation privée des ressources naturelles (brevet sur le vivant...) ;
- de réduire de 50 % dans les 10 ans à venir l'utilisation des pesticides, avec des échéances par paliers successifs.

Aux conseils régionaux :

- d'établir des « Schémas régionaux de préservation de la nature », incluant le renforcement du réseau des espaces protégés et la création de corridors biologiques ;
- de créer des services, un budget et un programme d'action spécifique à la coordination de la connaissance et des actions des collectivités, des associations, et des conservatoires etc. ;
- d'inciter les collectivités à une mise en place coordonnée de corridors écologiques, et à la gestion différenciée de leurs espaces verts ;
- d'aider les acteurs ruraux à lutter contre la fragmentation des milieux en reconstituant une continuité biologique en lieu et place des remembrements et de la monoculture.

Milieux naturels :



Le chaînon manquant !

Les territoires ne forment pas un milieu homogène. Des autoroutes, des canaux, des voies ferrées, des villes coupent des forêts, séparent des mares, des zones humides, des écosystèmes riches en diversité biologique. Cette fragmentation a pour conséquence de subdiviser des zones naturelles cohérentes en zones restreintes. Les espaces naturels deviennent ainsi de vagues réserves, véritables îlots de verdure sans liens tangibles entre eux.

Ces obstacles artificiels gênent voire empêchent définitivement le déplacement des animaux et des plantes, séparant des populations homogènes en plusieurs noyaux, limitant ainsi le brassage génétique. C'est le cas notamment des grands mammifères terrestres et des vertébrés aquatiques comme le saumon, qui a failli disparaître de la Loire, suite à l'installation d'un barrage bloquant sa migration annuelle. Le cas des grenouilles est parlant : obligées de traverser les routes pour rejoindre leurs partenaires en période de reproduction, elles subissent une véritable hécatombe chaque automne, responsable d'une nette baisse de leurs populations.

Comment remédier à ce phénomène ? En créant un Réseau Ecologique National associant des zones biologiquement très riches, des zones moins riches

et des corridors écologiques qui permettent le déplacement des animaux : haies, jachères, bois, bords de rivières, jardins familiaux... Ces couloirs écologiques peuvent être favorisés à la campagne comme en ville, par les communes et les collectivités.

Une Agence nationale de la Nature, regroupant la communauté scientifique et les gestionnaires d'espaces naturels, doit référencer cette diversité, conseiller et accompagner les collectivités qui manquent souvent de cette compétence. Les régions doivent enfin créer un Schéma de préservation de la nature, qui permette de conserver ou de restaurer un maillage continu d'infrastructures naturelles.

Les passages à faune peuvent compter parmi les éléments de ces corridors en permettant aux animaux comme les cerfs ou les amphibiens, trop souvent écrasés, de contourner les infrastructures de transport. Pas assez performants à l'heure actuelle, ils doivent être améliorés, multipliés, et à la hauteur des impacts induits par la fragmentation. Les nouvelles infrastructures doivent intégrer en amont ces impacts.

Dans les documents d'urbanisme et en préalable à tout nouvel aménagement, la prise en compte intégrée de ces corridors devra être rendue obligatoire, permettant une protection sérieuse et équilibrée des écosystèmes.

Monoculture contre-nature !

Les milieux naturels reculent aussi en grande partie à cause des pratiques agricoles intensives désastreuses : augmentation de la monoculture reposant sur une hyper-spécialisation et le développement de grandes cultures comme le maïs, remembrement, destruction des haies et prairies naturelles qui abritent beaucoup d'espèces, irrigation intensive, utilisation massive de pesticides etc. La qualité des ressources naturelles s'en trouve dégradée et cette dégradation touche directement les espèces. Ainsi, en ce qui concerne les oiseaux, 13 des 20 espèces qui ont le plus régressé en France dans les vingt dernières années sont des espèces inféodées aux milieux agricoles...

L'agriculture intensive est en guerre avec les écosystèmes. Productiviste, elle répond unilatéralement à la présence d'espèces faussement nuisibles par des intrants chimiques, là où il serait nécessaire de recréer une harmonie. Cette agriculture a voulu ainsi se libérer des contingences naturelles en repoussant les limites de la biodiversité sauvage. L'escalade chimique aboutit inmanquablement à un désert biologique, les substances rémanentes

se transmettant tout au long de la chaîne alimentaire. La France, troisième utilisateur mondial de pesticides, continue à faire la part belle à ce modèle agricole, destructeur de la biodiversité agricole... et de notre santé ! Les cultures d'OGM, des plantes qui synthétisent en continu des insecticides ou qui sont conçues pour supporter des traitements herbicides, ne sont que la continuation de cette logique culturelle, et menacent par leur dissémination la biodiversité domestique et sauvage.

La monoculture, milieu uniforme, appauvrit la diversité des espèces vivant dans les zones agricoles. Or pour arriver à ses fins, le modèle agricole dominant a dû concentrer le secteur semencier : ainsi plus de 60% du blé français est couvert par seulement 4 variétés lignées pures. En lieu et place d'une patiente sélection variétale, génératrice de biodiversité agricole, produisant des semences adaptées à chaque environnement local, la monoculture a réduit les espèces et variétés à quelques dizaines, interdisant la quasi-totalité des semences paysannes !

LES ESPÈCES INVASIVES

Certaines espèces exotiques comme la tortue de Floride, la grenouille tau-reau ou encore la jussie, une jolie fleur qui envahit nos cours d'eau et les étouffe, se sont tellement bien adaptées à notre climat qu'elles sont devenues littéralement invasives : elles font concurrence à des espèces locales et entraînent leur régression. Aucun programme national n'existe pour ces espèces introduites, volontairement ou non, puis dispersées naturellement. Elles viennent notamment du commerce d'espèces exotiques, et de la plantation de fleurs ou d'arbres exotiques qui se multiplient rapidement et colonisent des espaces considérables...

GESTION NON DURABLE DES RESSOURCES

L'homme puise de façon inconsidérée dans les ressources biologiques, sans tenir compte de leur taux de renouvellement limité. Faute de mesures contraignantes, les ressources halieutiques ou forestières sont exploitées au-delà de leurs capacités, empêchant de fait la reconstitution de ces stocks. Cette gestion de court terme aboutit irrémédiablement à un effondrement durable : les stocks de thon rouge de Méditerranée, par exemple, sont fortement menacés. Ajoutée à des pollutions telles que la prolifération de déchets toxiques dans la nature ou encore le dégazage des bateaux en pleine mer, la surexploitation est un non-sens écologique.

Coup de chaud sur la biodiversité

Si rien n'est fait pour le freiner, le changement climatique pourrait provoquer la disparition de plus d'un million d'espèces dans le monde d'ici 2050 ! La rapidité du phénomène ne laisse pas le temps aux espèces de s'adapter, notamment les plus fragiles, les plus spécialisées et les moins opportunistes. Le niveau des mers, en montant, efface des espaces côtiers terrestres riches en espèces ; les mangroves des îles du Pacifique risquent de diminuer de moitié d'ici la fin du siècle. Le comportement des animaux se dérègle pendant la migration ou la reproduction, dont les calendriers se décalent dans les temps, les fragilisant jusqu'à les mettre en état de danger. En montagne, des espèces qui ne supportent pas l'augmentation de température risquent de s'éteindre. Sous les tropiques, le réchauffement accélère le blanchissement des coraux, animaux indispensables à la vie des récifs !

Les pollinisateurs... maillons faibles !



Les insectes pollinisateurs sont un maillon essentiel du vivant puisqu'ils transportent, en butinant, le pollen des fleurs sauvages et cultivées. Les plantes peuvent donc se reproduire et abriter et nourrir la faune : c'est toute la chaîne de la vie jusqu'à l'homme en passant par les vaches et les céréales qui dépend donc de la diversité des insectes pollinisateurs. Un tiers de l'alimentation humaine dépendrait, directement ou indirectement du succès de la pollinisation.

Pourtant, ces précieux indicateurs biologiques sont en proie au stress. Nombreux sont touchés par la fragmentation et la destruction des milieux naturels, comme les papillons des pelouses calcaires : avec le déclin du pastoralisme, leur habitat disparaît, et les papillons avec... En Europe, l'abondance des papillons de prairies a été divisée par deux ces quatorze dernières années !

L'abeille et ses cousins sauvages pollinisent plus de 80 % des espèces de plantes ! Les abeilles, elles, connaissent depuis quelques années des mortalités hivernales

record : plus de 50 % des populations. L'impact des mal-nommés « produits phytosanitaires » - qui soigneraient donc les plantes en éradiquant la biodiversité - en est la première cause : certains insecticides toxiques comme le Gaucho et le Regent, illégalement mis sur le marché, ont décimé des milliards d'abeilles. Ces pesticides, aux molécules autorisées dans de très nombreux produits de jardinage, sont rémanents et continuent d'affecter les insectes bien après leur utilisation.

La disparition des insectes pollinisateurs engendrerait un déséquilibre considérable des écosystèmes, induisant des réactions de destruction en chaîne de la biodiversité, jusqu'à menacer nos propres ressources, nous amenant à un risque sanitaire sans précédent !

À noter que certains oiseaux (colibris, souimangas...), en zone tropicale, et de nombreuses chauves-souris jouent également ce rôle de pollinisateur. Ils sont de la même manière menacés par la destruction des milieux, notamment de la forêt tropicale.

Et moi, et moi, et moi ?

La France compte 13 millions de jardiniers amateurs, dont les jardins couvrent 2 % du territoire. Les jardins, terrasses et balcons représentent un habitat pour les espèces qui y vivent. Quelques gestes anodins peuvent enrichir et/ou sauvegarder une diversité biologique.

- ✿ Choisissez des plantes locales, bien adaptées au sol et à la région, évitez les plantes exotiques qui peuvent vite envahir l'environnement.
- ✿ Privilégiez les produits de traitement naturels, et les engrais d'origine végétale ou animale (compost, fumier, purin d'ortie).
- ✿ Évitez tous les éclairages dans le jardin, qui perturbent les insectes et les animaux nocturnes.
- ✿ Créez des passages vers les jardins voisins pour la circulation des petits animaux (ne clôturez pas hermétiquement votre jardin !).
- ✿ Laissez un endroit en friche propice au développement d'une flore et une faune plus riche : si vous avez une pelouse, tondez-la moins souvent et moins ras.
- ✿ Créez des refuges, nichoirs, mangeoires. Aménagez une mare sans y introduire de poissons, plantez des haies d'espèces locales et variées.
- ✿ Parlez autour de vous de votre engagement, aidez vos voisins, vos amis à protéger eux aussi la biodiversité au quotidien !

Chacun peut agir pour la biodiversité seulement s'il se sent concerné. Cette implication est possible si des rencontres avec la nature sont vécues dès le plus jeune âge : développons les sorties nature, dans l'école et hors de l'école.

En savoir plus...

EN LIGNE

Biodiversité et élections 2007 : enjeux
www.biodiversite2007.org/

Inventaire du patrimoine naturel (par commune, par espèce)
inpn.mnhn.fr/

Sans nature, pas de futur !
www.planete-nature.org/index.php

La Biodiversité : c'est quoi ?
www.greenfacts.org/fr/biodiversite/index.htm

Réchauffement climatique et biodiversité
www.racf.org/rubrique.php3?id_rubrique=112

Espèces invasives : base de données
www.issg.org/database/welcome/

LIVRES

Ecocide : une brève histoire de l'extinction en masse des espèces

Franz J. Brosch, Ed. Broché, 2003

Atlas des espèces en danger
Richard Mackay, Ed. Autrement, 2002

Effondrement
Jared, Diamond, Ed. Gallimard, 2005

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT :

97, rue Pelleport - 75020 Paris • Tél. 01 40 31 02 37 • Courriel : contact@agirpourenvironnement.org • www.agirpourenvironnement.org

Mille mercis à Red pour ses illustrations. • Maquette : JLI > 05 49 07 87 84

Cette plaquette est imprimée à 100 000 exemplaires sur papier recyclé.